LOUVAIN-LA-NEUVE 23 NOVEMBRE 1995

"LE PERSONNALISME, HUMANISME DE DEMAIN?"

Introduction de M. Bernard MANGELINCKX

Intervention du Comte P. HARMEL
Ministre d'Etat

Présentation de l'Atelier de l'Humanisme par M. Vincent TRIEST





Les Cahiers de l'Atelier - N°1 Décembre 1995

Introduction de M. Bernard MANGELINCKX

Monsieur le Ministre, Chers amis,

La section locale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de l'ARC est très honorée d'accueillir ce soir le Comte Pierre HARMEL, à la fois pour marquer la relance des activités de l'ARC dans notre commune, mais surtout la naissance au sein de celle-ci d'un "Atelier de l'Humanisme" dont les objectifs s'inscrivent dans un mouvement plus large de réflexions initiées à l'occasion des 50 ans du parti social-chrétien.

La démarche de l'Atelier de l'Humanisme s'enrichira de l'apport de l'expérience et des réflexions de ceux qui voudront bien y participer, afin de redécouvrir un humanisme pour notre temps, un humanisme d'engagement.

Le thème du personnalisme, que Monsieur Pierre HARMEL nous permettra d'approfondir ce soir, correspond parfaitement aux objectifs qu'ont voulus poursuivre les fondateurs de l'ARC, objectifs définis de la manière suivante:

"L'ARC est un mouvement d'éducation permanente s'inspirant du personnalisme chrétien, ayant pour objet de produire, de réaliser, d'organiser et/ou de coordonner des activités de loisirs, de création, de diffusion, d'animation socioculturelle, de formation et de développement communautaire. Elle fonde son action sur les principes de participation, de solidarité et de responsabilité".

L'action de l'ARC Ottignies-Louvain-la-Neuve portera donc sur deux axes principaux, la formation et la réflexion, telles que nous les inaugurons aujourd'hui au travers de l'Atelier de l'Humanisme, mais aussi sur l'action culturelle, nous inscrivant en cela et prenant notre part dans le débat largement ouvert aujourd'hui de faire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve le pôle culturel du Brabant wallon (je sais que le mot « pôle » ne fait pas très chaleureux mais il me semble moins prétentieux - à l'échelle du monde - que le mot « capitale »).

Ces actions seront menées en collaboration avec l'ARC Brabant wallon que je tiens à remercier, et plus particulièrement Albert DALCQ, pour l'aide logistique qu'il nous a apportée dans la mise sur pied de cette première activité.

Vincent TRIEST, Président de la section locale du PSC, vous présentera, quant à lui, tout à l'heure, après l'intervention de Monsieur Pierre HARMEL, l'Atelier de l'Humanisme, sa philosophie, son mode de fonctionnement, ses objectifs.

Bien que diplômé de l'Université de Liège, le Comte HARMEL a toutes les raisons de se sentir chez lui ici, ce soir, puisqu'il a été proclamé Docteur Honoris Causa de cette université en 1988.

Parlementaire de 1946 à 1977, il a joué, en tant que ministre, si vous me permettez cette métaphore ''footbalistique'', dans ''tous les grands clubs'' : Instruction publique, Justice, Affaires culturelles, Fonction publique, Affaires étrangères (oserais-je me permettre de dire qu'il était particulièrement bon... de la tête). « Soulier d'Or », comme Jean-Luc DEHAENE, pardon, Premier Ministre en 1965-1966, il présidera également le Sénat de 1973 à 1977.

Pourtant ce soir, mettant quelque peu entre parenthèses ce palmarès prestigieux, nous aimerions rencontrer l'un des hommes qui, depuis plus de cinquante ans, incarne dans notre pays la pensée chrétienne, dans ses fondements et dans son évolution dans le temps.

Paul Henri SPAAK, dans ses mémoires, lui rendait hommage en ces termes : « Pierre HARMEL a été un Premier Ministre d'une totale loyauté : je l'ai aidé dans la mesure de mes moyens, appréciant sa bonne volonté et la hauteur de ses vues. »

Monsieur le Ministre, merci de nous inviter à prendre de l'altitude.

Intervention du Comte P. HARMEL

Mesdames, messieurs, Chers amis,

En lisant la notice de présentation de l'Atelier de l'Humanisme¹, j'aperçois avec grand intérêt que vous voulez fonder l'action publique sur une philosophie politique. Et votre question est de savoir si le personnalisme peut, après cinquante ans de pratique, inspirer demain, de façon originale et créative, le mouvement social chrétien.

Permettez que je divise votre question en trois parties.

Le programme de Noël 1945, ce petit "livre rouge" - qui n'était pas de Mao! - qui a servi de ligne de conduite et de guide à plusieurs générations, était-il lui-même inspiré par une pensée personnaliste? C'est probablement une bonne question. Ensuite, et ce ne sera pas la partie la plus importante de ma communication, peut-on, quand on parcourt ce demi siècle écoulé, où la formation politique qui se revendiquait du personnalisme a participé presque sans cesse au pouvoir, peut-on donc, dans le choix des priorités, dans les actes posés, retrouver la marque visible du personnalisme dont on se revendiquait? La question qui vous préoccupe certainement beaucoup plus est la troisième : dans les circonstances actuelles, nécessairement totalement différentes de celles d'il y a un demi siècle, le personnalisme reste-t-il une philosophie politique qu'il faut continuer à méditer, qu'il faut mettre à la portée du public, parce que c'est un mot philosophique et on ne vit pas d'un mot philosophique - il faut en décrire le contenu - et, si on s'en inspire, va-t-il aider à la stabilité et à la croissance de la société belge ? Voilà votre question ainsi décortiquée, selon trois axes.

L'action catholique

A la première question : est-ce que la pensée philosophique personnaliste inspira et marqua ce document d'il y a 50 ans, je crois que je dois répondre incontestablement oui. En général, la génération issue de la guerre, qui a participé à l'élaboration de ce document, n'avait pas dans sa jeunesse pris part à l'action politique. Elle avait adhéré et milité dans les mouvements de jeunesse d'action catholique, qui n'étaient pas des mouvements politiques. C'était des mouvements religieux et sociaux qui nous avaient instruits de ce qu'on appelait, à cette époque, la doctrine sociale de l'Eglise. Tous les mouvements spécialisés de l'Association catholique de la Jeunesse belge, la JAC, la JEC, la JUP, la JIP, avaient pour livres de chevet, en réalité, les grandes encycliques sociales. Elles étaient à ce moment commentées par le Père RUTTEN ² et par le Père ARENDT³. Et les universitaires parmi nous avaient comme maîtres à penser dans votre maison, le

N.B. : les sous-titres ont été insérés par la rédaction des "Cahiers".

Chanoine LECLERCQ ⁴ et le Chanoine DONDEYNE ⁵, qui étaient les grands spécialistes du droit naturel et de la philosophie politique, qu'enseignait à la faculté de droit le maître Jean DABIN ⁶. Nous nous sommes beaucoup inspirés de ses ouvrages et de ses réflexions.

Un philosophe humaniste

A l'extérieur, dans le mouvement intellectuel français, un nom dominait à ce moment là, celui de Jacques MARITAIN, au travers de deux livres écrits à New-York, en 1942 et 1944 : ''Principes d'une Politique humaniste'' et celui auquel je vais me référer : ''Les Droits de l'Homme et la Loi naturelle''. Je me souviens encore, en 1949, à New-York, lors de la quatrième assemblée des Nations-Unies, avoir trouvé avec une joie immense, à la Librairie française du Rockfeller Center, ce livre que j'ai toujours conservé comme un des livres pour les plus précieux. Je l'ai lu et relu, à cette époque, parce que tous les soirs étaient des soirs solitaires. On avait donc de nombreuses heures à consacrer à la lecture. Et c'est de ce livre-là que, probablement, on peut extraire le mieux les idées centrales du personnalisme, parce qu'enfin, il faut tout de même rappeler exactement quelle en est la portée.

Dans cet ouvrage, dont la première partie est consacrée à une société de personnes humaines, MARITAIN explique d'abord qu'il centre toute sa philosophie sur la personne, différente dit-il des autres individus vivants dans la création, « parce qu'à côté de la chair et des os » - c'est comme cela qu'il s'exprime - , « l'esprit - intelligence et volonté - est chez la personne humaine la racine de la personnalité ». Mais il ajoute aussitôt que chaque être humain, chaque personne, ne peut se déployer, ne peut se développer, ne peut croître, s'il est seul. Chaque humain a besoin, exprime-t-il, d'aller parmi les hommes. La personne humaine demande la vie en société. Et, dès lors, son personnalisme est incontestablement tout à fait sociétaire. Il explique que cette société a pour fin ce que nous avons toujours nommé, et que vous trouverez dix fois dans ce texte là, « le bien commun ». Il le définit ainsi, dans un langage que nous n'utiliserions plus maintenant : « c'est la bonne vie humaine de la multitude ». MARITAIN utilise ces mots que nous n'osons beaucoup prononcer : « la communion des personnes dans le bien-vivre ». C'est donc assez optimiste, et prometteur. Il attend que la philosophie politique procure aux concitoyens, à la multitude, ce bien-vivre, conçu comme une vie d'union entre tous ceux qui vivent ainsi. Il ajoute que la valeur principale du bien commun c'est la plus haute accession possible des personnes à leur liberté d'épanouissement. En annexe, il dit bien entendu que pour cet épanouissement, le bien commun impliquera une redistribution. Et il continue : « l'objet essentiel pour lequel les hommes se rassemblent dans la communauté politique, c'est que la

¹ Voir annexe de ces "Cahiers"

² Georges RUTTEN (1875-1952); religieux dominicain, animateur du mouvement social chrétien, sénateur. Fondateur du secrétariat général des Unions professionnelles chrétiennes, à Gand ; puis créateur des Semaines sociales de Louvain et organisateur de la Confédération des syndicats chrétiens.

N.B. : cette notice biographique et les suivantes sont extraites du *''Dictionnaire des Belges''*, Legrain, 1981) :

³ Joseph ARENDT (1885-1952); ingénieur, syndicaliste chrétien, jésuite. Contribua, avec le P. RUTTEN, à la mise sur pied de la Confédération des syndicats chrétiens. Forma un grand nombre de dirigeants du mouvement ouvrier chrétien. Fut aussi le conseiller très écouté du mouvement jociste.

⁴ Jacques LECLERCQ (1891-1971). Prélat, professeur de philosophie morale et de droit naturel à la faculté universitaire Saint-Louis (Bruxelles) (1921-38), puis à l'université de Louvain (1938-61). Fondateur et directeur de *La Cité chrétienne* (1926-40). Inspirateur, éveilleur de la jeunesse intellectuelle catholique (fût aumônier-fondateur de la Jeunesse universitaire catholique : 1930) plutôt qu'homme de science. Renouvela cependant les perspectives en droit naturel et rattacha intimement la morale chrétienne à l'évangile et à la spiritualité. (...). Chrétien de son temps, sans complaisance ni pour soi ni pour autrui, homme de sagesse toujours serein et confiant. Fondateur du Centre d'études sociales, à Louvain.

⁵ Albert DONDEYNE (1901). Prélat, professeur à l'Université de Louvain (1933-71), président de l'institut supérieur de philosophie à la même université (1966-71), membre de l'Académie Royale de Belgique.

⁶ Jean DABIN (1889-1971). Juriste, professeur. (...). Elabora une importante oeuvre scientifique centrée notamment sur le droit privé et la théorie générale du droit, à la frontière du droit et de la philosophie.

personne concrète, pas seulement dans la catégorie des privilégiés, mais dans la masse entière, accède, réellement, à la mesure d'indépendance qui convient à une vie civilisée, et qu'assurent à la fois les garanties économiques du travail et de la propriété, les droits politiques, les vertus civiques et la culture de l'esprit ». Il cherche ensuite à décrire qu'elles vont être les caractères d'une société d'hommes libres, c'est-à-dire d'une société qu'il nomme ''personnaliste''.

Société personnaliste

Son premier caractère, dit-il, c'est justement d'être personnaliste, c'est-à-dire de regarder la société comme un tout de personnes dont la dignité est antérieure à la société. Par conséquent, tout doit être consacré à la croissance, au bonheur, au progrès de chacun de ceux qui appartiennent à cette société. Etre personnaliste, ensuite, signifie que cette société d'hommes libres doit être communautaire, parce que la personne tend à la vie sociale et à la communion. Il ajoute, troisièmement, que cette société doit être pluraliste, parce que le développement de la personne réclame normalement une pluralité de communautés autonomes. Plus il y aura d'associations, plus y aura de mouvements spontanés, plus y aura alors de créativité d'une vie sociale heureuse. Et c'est clair que, dans n'importe quel pays de démocratie libre, les mouvements associatifs, à commencer par les universités comme celles-ci - c'était à l'origine un mouvement associatif - et toutes les organisations sociales et charitables, d'enseignement et d'aide à toutes les difficultés de la vie, sont généralement nés d'un mouvement spontané des personnes qui se sont réunies dans des associations. Et ces associations sont multiples, multiples dans leurs objectifs, mais multiples aussi dans leurs inspirations, parce qu'une société d'hommes libres doit évidemment permettre à chacun d'entre eux de s'exprimer comme il croit devoir le faire. Il est parfaitement normal qu'il y ait entre eux des divergences de vue, des options qui sont les unes plus centrées sur un thème et les autres sur un autre thème.

Société du Bien commun

Peut-être que tout à l'heure, dans notre débat, vous aimerez revenir sur la quatrième caractéristique d'une société d'hommes libres, selon MARITAIN. D'après lui en effet, une telle société est une société théiste. D'abord parce que ceux qui croient en Dieu trouvent, dans la foi, une inspiration et un stimulant personnaliste particulier, puisque pour eux depuis que la Genèse l'a dit, chaque humain est fait « à l'image et à la ressemblance de Dieu ». Par conséquent, une société qui considère que, pour chacun des humains, être appelé à la plus grande croissance possible, c'est être à l'image et à la ressemblance de Dieu, une telle société donc sera théiste, parce qu'elle est personnaliste. Mais il ajoute aussitôt, et cela a aussi une importance pour ceux qui, dans cette société, ne croient pas en Dieu, mais pour qui la dignité de la personne humaine, la justice, la liberté, l'amour du prochain, sont des données essentielles. Ceux-là aussi, ajoute-t-il, construisent la société du bien commun. En d'autres termes, la philosophie personnaliste ne doit pas être réservée exclusivement à ceux qui ont une foi religieuse, elle doit être ouverte à tous ceux dont la philosophie personnelle de la vie comporte les caractères dont je viens de parler. Alors dit-il la société ainsi fondée va progresser. Et il est très intéressant de constater que MARITAIN se réfère à Teilhard de CHARDIN, en disant : « Je suis aussi optimiste que lui, je crois à l'évolution de la vie toute entière où progrès signifie une montée de la conscience. Et Dieu sait que depuis des millions d'années que l'homme est devenu un homo-sapiens, sa conscience s'est développée, elle a crû et Dieu sait si le siècle dans lequel nous aurons vécu aura vu se déployer, dans le domaine intellectuel, pas toujours dans le domaine moral, dans le domaine culturel, dans le domaine de l'enseignement, un autre état de la conscience humainee ». Il ajoute que l'humanité est encore très jeune. Elle est donc pour lui au commencement. La marche en avant de notre espèce et une société d'hommes libres s'unifient s'il y a croissance de la conscience morale. Le développement des relations de droit et d'amitié et la libération des énergies intellectuelles et spirituelles y pourvoiront. En d'autres termes, une philosophie personnaliste est une philosophie de croissance, de croissance humaine, avant encore d'être une philosophie de croissance économique ou matérielle.

Voilà bien entendu très rapidement résumé ce livre. Ce n'est pas un gros livre, il n'a pas 150 pages, mais c'est un livre magnifique, l'essentiel de la philosophie humaniste de Jacques MARITAIN.

J'ai cité tout à l'heure Jean DABIN, pour lequel les gens de ma génération ont un grand souvenir. Il n'a pas été notre professeur, mais nous le lisions, nous le connaissions, nous l'écoutions. Son propos rejoint exactement celui de MARITAIN. Ils se sont évidemment connus, il se sont lus l'un et l'autre. La seule différence est une différence de mots. MARITAIN parle du ''bien commun'' dans la société. Jean DABIN explique pourquoi il préfère le ''bien public''. Mais c'est la même chose. Leur objet matériel et leur objet formel sont exactement, pour l'un comme l'autre, décrit de la même manière.

Programme de Noël

Ayant ainsi rappelé ce qu'était, dans l'esprit de ceux qui s'en revendiquaient, une philosophie personnaliste, je puis répondre à la question initiale : le ''Programme de Noël'', ce petit livre de 1945, était-il ou non inspiré par la philosophie personnaliste ? Je suis aussi obligé de répondre oui, parce que ce programme le déclare. Il dit en effet : « La valeur suprême sur cette terre est l'homme ». Et on trouve dans ces pages d'autres phrases, comme celle-ci : « Les valeurs les plus pleinement humaines sont l'honnêteté, la justice et l'amour, le programme veut se fonder sur une notion centrale, celle de la personne humaine ». Et lit-on encore : « ll n'y a qu'un seul critère de choix pour une politique personnaliste, c'est de savoir si les formules proposées vont favoriser l'épanouissement d'un plus grand nombre de personnes ». Comme chez MARITAIN et chez DABIN, la personne humaine, déclare le programme, - et ceci était peut-être assez caractéristique de l'époque - ne se développe que dans des cadres sociaux conçus pour elle. MARITAIN l'a dit aussi, lui qui n'est pas un philosophe des droits sociaux ni des droits économiques, mais un philosophie des droits personnels d'abord. Dans le programme que j'évoque, c'est à l'initiative du philosophe liégeois Marcel DE CORTE que le programme souligne l'importance des sociétés naturelles, où s'insère normalement l'activité des citoyens, où se nouent les liens sociaux les plus puissants, la famille, la profession, l'Etat. Et j'ai des souvenirs, presque auditifs, de l'insistance que Marcel DE CORTE mettait, dans les premiers congrès de septembre 1944, autour des sociétés naturelles.

Dès lors, le chemin même de cet ouvrage (le Programme de Noël), est commandé par les réflexions que je viens d'évoquer. La succession des chapitres est la suivante : d'abord l'homme, qui dit-on a droit au plein épanouissement de sa personne au point de vue matériel et spirituel. Il s'agit d'améliorer son sort dans la mesure de ses capacités, afin que le nom de Belge soit synonyme d'un type d'homme très évolué, très développé. Après avoir consacré le premier chapitre à la personne, à l'homme, les autres chapitres sont consacrés aux différentes sociétés naturelles. Le suivant, c'est la famille, celui d'après, la profession, le dernier chapitre ou l'avant-dernier chapitre, c'est l'Etat. Tel était donc le programme que je ne vais pas résumer maintenant, bien sûr, ce n'est pas l'objet de notre débat. Mais il fallait savoir si les inspirations initiales de ce mouvement, né après la guerre, était bien le personnalisme tel que MARITAIN, DONDEYNE, DABIN, et d'autres, l'avaient décrit. La réponse est oui, et je peux attester, parce que les gens de mon âge ont vécu cela, que rien que la parution de ce petit livre a provoqué, à ce moment là, un extraordinaire mouvement d'opinion. A vrai dire, nous étions tous

⁷ Marcel DE CORTE (1905-1994). Essayiste et philosophe. (...). S'est intéressé principalement aux rapports entre les idées religieuses et les idées philosophiques dans l'Antiquité grecque, ainsi qu'aux influences de la poésie sur la philosophie. (''Dict. des Belges'', op. cit.)

sevrés à la fois des libertés, de la prospérité, et de la paix. Nous avions connu toutes les horreurs de la guerre et il y avait là une espèce de jouvence de la pensée libre. Nous trouvions dans les expressions que je viens de rappeler, une réponse aux vraies espérances de l'époque. Notre peuple aspirait à renaître et à croître dans la liberté, dans la démocratie et dans la paix.

* *

Deuxième question : pendant les 50 dernières années qui viennent de s'écouler, ces idées initiales ont-elles encore inspiré les actes accomplis durant ce demi-siècle ? C'est facile à vérifier puisque avant participé à peu près à tous les gouvernements depuis 50 ans, les sociaux-chrétiens portent évidemment une très grande responsabilité des choses bonnes et des choses moins bonnes qui se sont passées dans le monde politique, pendant ces 50 années. L'autre jour on m'a demandé, à l'occasion de la publication du livre consacré aux 50 années en question, de dire en sept minutes ce qui avait été le plus caractéristique des 50 années et c'est un exercice difficile que je ne vais pas recommencer! Mais il est vrai que la première idée que les sociaux-chrétiens avaient, à ce moment là, était qu'il fallait restaurer une démocratie vivante, d'abord parce qu'elle avait été chancelante, et même abolie dans tant de pays européens. C'est bien, à mes yeux, ce qui c'est passé lorsque, en 1949 - pas avant parce que les listes électorales n'étaient pas encore prêtes - le premier signe du personnalisme a été ''féminin''. C'est alors, en effet, qu'on a instauré enfin le suffrage des femmes, c'est-à-dire l'égalité entre les hommes et les femmes. Et tout ce qui a suivi dans les législations, quant à la condition des femmes dans la vie professionnelle et dans la vie familiale ainsi que dans les rapports entre les époux, a évidemment été inspiré par la même philosophie selon laquelle ils étaient égaux, et que par conséquent il n'y avait plus de "puissance paternelle", il y avait un équilibre des responsabilités entre les époux, et à l'égard d'euxmêmes et à l'égard de leurs enfants. Cela a été très caractéristique de cette évolution démocratique.

Je ne vais pas rappeler que le même programme, parce qu'on voulait restaurer la démocratie, et qu'on sentait - comme disait M. VAN ACKER - que « les Belges avaient besoin de monarchie comme de pain », demandait une consultation populaire sur la question royale. En 1945 c'était exactement ce que disait le programme, rien de plus. Il disait « le parti est monarchiste, il est fidèle à la dynastie et il demande une consultation populaire ». Et comme vous savez, elle a eu lieu. Elle n'a pas produit des résultats qui étaient décisifs. Entretemps, l'abnégation du Roi Léopold a permis de commencer le règne magnifique du Roi Baudouin, qui aura couvert la plus grande partie de ce demi siècle, et qui est aujourd'hui prolongé par le Roi Albert.

Paix et croissance sociale

Enfin je voudrais simplement souligner que quelque soit l'état de perfection des institutions publiques que nous avons transformées pendant 30 ans, c'est-à-dire les réformes de l'Etat, il est très caractéristique que, contrairement à beaucoup d'autres pays, ce qu'auraient pu faire les révolutions s'est fait par un respect permanent du légalisme, c'est-à-dire que jamais aucune transformation, si originale qu'elle soit, ne s'est produite sans qu'elle n'ait été soumise à la constituante, soumise au législateur, et par conséquent votée. Contrairement aussi à beaucoup d'autres pays, ce genre de transformation s'est fait sans effusion de sang. Il y a eu de très grandes effusions de paroles, il y a eu de très grandes disputes verbales, mais il n'y a jamais eu dans ce domaine, si délicat, ce que d'autres pays ont connu. Et nous voyons maintenant ce qui se passe en Bosnie. Ces peuples ont terriblement souffert. La Belgique, elle, n'a pas souffert physiquement de ses réformes. Je peux dire aussi ceci, qui nous paraît tellement normal maintenant, mais qui en 1945 n'était pas du tout garanti : pour la première fois depuis la naissance de l'Etat belge, 50 années viennent de se passer dans la paix internationale, pour les Belges. C'est grâce à la constitution européenne et à l'alliance atlantique qui a garanti la paix. Probablement, devons-nous aussi reconnaître que notre pays aura joué son rôle, par ce respect des différences et par ce respect des autres sociétés, dans ce qui vient de se produire dans la chute du mur de Berlin en 1989, convaincu qu'il fallait entretenir entre les peuples, même lorsqu'ils avaient des philosophies différentes et lorsqu'ils avaient des systèmes politiques différents, des rapports de courtoisie, des rapports d'échanges de vues, et si possible d'actions communes dans les domaines très limités où elles étaient possibles dans ces circonstances. Cela a aussi fait progresser les libertés démocratiques dans l'immense continent de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Ce n'est pas fini, cela prendra du temps, mais cela a aussi été amorcé.

Quant à la croissance sociale, et toujours en me référant à ce qui est contenu dans ce document, le phénomène de la sécurité sociale généralisée était bien lié au respect pour l'ensemble de nos concitoyens et leur 'communion', comme disait MARITAIN, c'est-à-dire leur travail en commun et le partage qui est indispensable, entre ceux qui sont plus prospères et ceux qui sont moins prospères. Une des choses dont nous devons être le plus fiers probablement, c'est d'avoir hâté, dès 1949-50, l'accès des milieux modestes à la propriété. Ce fût la loi DE TAEYE. Je me souviens aussi de la prise en charge des handicapés physiques et mentaux par le Ministre Léon SERVAIS. La condition des familles dans lesquelles il y avait des enfants et des membres de la famille qui étaient handicapés était pénible, jusqu'au moment où les pouvoirs de l'Etat s'en sont préoccupés, en veillant à assurer l'accompagnement sanitaire, mais aussi un accompagnement financier, de ceux qui souffrent de handicaps physiques ou mentaux.

Je crois que nous devons rappeler, parce que cela appartenait à la même philosophie personnaliste, que le pacte et l'égalité scolaire permettant aux enfants de tous les milieux sociaux un accès aux études, dont les parents avaient été privés, par la liberté de choix entre les écoles, et par conséquent, par l'égalisation des rapports entre l'enseignement public et l'enseignement libre, a été un progrès considérable, qui était annoncé dans ces termes-là dans ce document. En d'autres termes, sur beaucoup de points, que nous considérions comme dominants parce que ce qui nous importait c'était le développement des études, c'était la croissance intellectuelle et spirituelle et culturelle de tous les milieux de notre pays, ce pacte aura été un élément extraordinairement important.

Et finalement le dernier point qui, si on parcours ces 50 années mérite d'être souligné, c'est que rompant avec ce que l'on appelait la lutte des classes, et voulant substituer à des classes trop différenciées une égalité de chances et une égalité de statuts, on peut dire qu'on a vu naître dans notre pays une vaste classe moyenne, se substituant progressivement aux haines et aux injustices sociales du 19ème siècle. Tous les enfants de mes amis appartenant à la JOC quand j'étais jeune, ont fait les mêmes études que nous avions le privilège de pouvoir faire dans les autres milieux sociaux. C'est un progrès immense de constater que les études se sont en réalité ouvertes aussi largement. Cela ne veut pas dire que les problèmes scolaires et les problèmes d'enseignement soient pour autant tous résolus, et moins encore les problèmes de leurs coûts, mais cela c'est une toute autre affaire. Le résultat global sur 50 années est celui d'une accession très généralisée.

Tels furent donc, à travers les accidents de l'histoire, et malgré aussi les espoirs déçus, ce que j'appellerai de grands rêves réalisés - parce que c'était notre rêve en 1945 - et beaucoup de ceux-là, pas tous, ont été réalisés. Et je ne conteste pas, vous en avez à l'esprit quelques uns, que nous ne nous soyons aussi quelques fois trompés. Mais je me demande qui, en 50 années, ne se trompe jamais.

* * *

Et maintenant ma dernière question, relative aux problèmes d'aujourd'hui et de demain : le personnalisme reste-t-il une philosophie

politique apte - pour autant bien entendu qu'il devienne tout à fait concret, car la philosophie n'est faite que pour indiquer des orientations, après cela il faut faire des choix - reste-t-il donc une philosophie politique apte à guider les choix politiques vers une société de croissance et de stabilité ? Il est clair que les problèmes actuels de ceux qui gouvernement, les problèmes de croissance économique et sociale, les problèmes de démocratie, les problèmes de paix, ne ressemblent aucunement à ceux de 1945. Je crois qu'ils sont plus aigus encore que ceux que nous connaissions à cette époque, et probablement aussi que ce qui les rend difficiles à résoudre, c'est qu'ils sont tellement neufs, au point que la recherche de solutions ne peut être autre que tâtonnante et expérimentale. Ainsi par exemple la croissance économique et sociale. Comment retrouver une croissance régulière et modérée ? Faut-il une croissance importante, ou une croissance au contraire pondérée ? Sur ces sujets- là, non plus que sur la manière de retrouver une croissance, même modeste, les recettes ne sont pas évidentes et elles sont, encore à l'heure actuelle, recherchées. La même chose pour le problème de la répartition du travail pour assurer à nouveau un autre plein emploi. Nous savons bien que, en dehors des chômages qui sont dus aux crises que nous avons traversées, il y a un chômage structurel qui va imposer une autre répartition du travail. Nous ne savons pas laquelle et on ne peut faire jusqu'à maintenant que des expériences et des tentatives. Comment faut-il traiter le problème des migrants et des réfugiés ? A l'heure actuelle, nous savons très bien que c'est un phénomène qui ne fait que commencer. En 1950, on était deux milliards d'humains, maintenant nous sommes six milliards. Les transhumances sont devenues extraordinairement rapides, et par conséquent, nous nous trouvons maintenant devant des problèmes considérables d'intégration, d'acceptation de migrants et de réfugiés. Comment va-t-on mettre fin à l'exclusion croissante de ceux que je viens d'évoquer, et de tous les malheureux paumés, qui représentent à peu près 15 % de la population toute classe sociale confondue Comment va-t-on concevoir une nouvelle éducation scolaire de futurs hommes et de femmes, dont la qualification professionnelle va être certainement de plus en plus exigeante, mais dont le temps de vie professionnelle dans une vie totale ne va plus représenter, ne représente déjà plus maintenant, que 10 % du temps vécu ? Alors, à quoi faut-il préparer les jeunes générations ? Sûrement à une vie professionnelle exigeante, mais sûrement aussi à un bon usage des 90 % de ''l'autre vie'', en partie libérée - je dis « en partie » parce qu'il y a encore le temps du sommeil ! Il y a là une zone extraordinaire pour une nouvelle éducation ! Il ne faudrait pas se laisser uniquement dominer, à l'heure actuelle, par les problèmes du nombre de professeurs et du nombre de milliards consacrés à l'enseignement. Ce problème-là est celui qui inquiète le plus, probablement tous ceux qui enseignent, et probablement un certain nombre de parents de ceux qui sont enseignés. C'est vrai que nous sommes à la même période qu'au 15ème siècle, lorsqu'on a inventé les humanités. Et cela a duré cinq siècles! Et maintenant, il faut inventer autre chose. On cherche les inventeurs ... C'est sûrement ici qu'on les trouvera ! ... Je veux dire dans une université comme

Nouveaux partages et justice sociale

Dans une philosophie personnaliste tendant d'abord à ''l'être'' plus qu'à ''l'avoir'', les questions que je viens de citer, sont évidemment au premier plan. Ce sont des questions premières. S'il faut faire des choix, s'il faut commencer par quelque chose, c'est autour de thèmes comme ceux-là qu'il faut trouver une réflexion nouvelle, inspirée bien entendu par l'idée d'égalité, par l'idée de la croissance humaine à préférer à tout autre chose... Quant à la démocratie, les problèmes sont tout à fait nouveaux. A l'heure actuelle, comment pourra-t-on obtenir des formations politiques et sociales, c'est-à-dire des partis, des organisations syndicales, des organisations patronales, dont dans nos pays les membres sont à 85 % encore garantis par des droits et des sécurités acquises, comment va-t-on obtenir de ces 85 % de ''privilégiés'', si je puis ainsi m'exprimer, de faire une nouvelle place égalitaire à une minorité de 15 % d'exclus ? Comment va-t-on faire cela ? C'est un problème que ma génération

n'a pas connu, parce que pendant la période des ''trente glorieuses'', la croissance était suffisante pour pouvoir prélever sur les bénéfices de la croissance des avantages qui servaient à tout le monde, et pour lesquels tout le monde était prêt à voter. On votait pour avoir des vacances, on votait pour avoir une meilleure sécurité de santé, on votait pour avoir des pensions, et par conséquent tout le monde était d'accord là-dessus. Et on pouvait rassembler des majorités. Maintenant, comment les hommes qui gouvernent vont-ils faire pour rassembler des majorités, et je parle de ceux qui portent les responsabilités des formations politiques, des organisations syndicales, des organisations patronales, pour demander aux 85 % qui ''possèdent'', qui ont des droits qu'ils considèrent comme vraiment et définitivement acquis, de nouveaux partages, de telle manière qu'il y ait pour ceux qui sont en dehors de ces bénéfices à l'heure actuelle, une sorte d'égalité de traitement ?

C'est vrai que c'est une situation difficile pour la démocratie, et qu'elle ne pourra se résoudre qu'en utilisant des thèmes qui sont propres au personnalisme, c'est-à-dire à la justice et au partage. Et je suis sûr qu'il y aura beaucoup de citoyens, si on leur parle ce langage-là, qui y seront attentifs. Je me rappelle, devant faire une conférence, avoir vu un journal publier, justement ce soir-là, un sondage d'opinion auprès de 1000 de nos concitoyens, à qui l'on demandait : « Accepteriez-vous, si vous étiez sûrs que l'on puisse majorer d'autant de milliers le nombre de emplois retrouvés, une réduction de votre salaire net (''le salaire de poche''') de 10 % ? » Et à ma stupéfaction -réjouie-, j'ai constaté que ce soir-là, 51 % des personnes interrogées répondaient : « Oui, nous sommes prêts à perdre 10 % de notre salaire si cela peut rendre un emploi à un certain nombre de nos concitoyens». Donc, on peut faire réfléchir nos concitoyens à cela. Mais il faut qu'ils réfléchissent à partir d'un sens du partage et d'un sens de la justice sociale. Pour être tout à fait sincère, on leur demandait aussi : « Et si c'était 25 % de moins de salaire net, pour créer deux fois plus ou deux fois et demi plus de nouveaux emplois ? » - à ce moment-là, il n'y avait plus que 27 % qui étaient d'accord! Donc il faut trouver des équilibres, on ne peut pas demander l'impossible, mais il y aura sûrement, sur ce qu'on peut appeler une doctrine du personnalisme, présentée dans les termes qui sont ceux de la réalité contemporaine, beaucoup de gens sensibles. Ce n'est pas sans espoir.

Paix et réconciliation

Quant à la paix, qui dépasse aujourd'hui toutes les frontières, comment va-t-on assurer la sécurité, parce que nous sommes tout de même surtout préoccupés à l'heure actuelle du désordre ou des déséquilibres dans le monde. Comment assurer la sécurité que doit procurer la paix, sans la construire en choisissant d'emblée et résolument la prévention des conflits, plutôt que leur guérison lorsqu'ils se sont produits ? Et comment fera-t-on, sans recourir, pour cela, à ce MARITAIN appelait « l'esprit de communion », c'est-à-dire la constatation qu'il n 'y a plus aujourd'hui qu'une seule population, qui est interdépendante dans le monde. En conséquence, la solution des plus grands problèmes sera nécessairement confiée à des organisations supranationales, pour ne pas dire mondiales. Et je constate que notre expérience d'un demi siècle, est que les moteurs les plus puissants de la renaissance et de la croissance, ont pendant ce demi-siècle été le déploiement, encore lent mais caractéristique, de grands ensembles régionaux cherchant l'entente et l'harmonie, cherchant à faire ensemble tout ce qu'ils feraient mieux collectivement que séparément, multipliant les interdépendances. Enfin, et,c'est par là que je termine, ce qui m'aura le plus frappé pendant ces cinquante ans, c'est que les plus grands mouvements auront été commandés par de grands actes héroïques de réconciliation, inspirés par l'idée tout à fait personnaliste du respect des autres. Et je n'ai qu'à citer les noms de SCHUMAN et d'ADENAUER, ceux de DE CLERK et de MANDELA, je dois citer celui de SADATE et aujourd'hui le nom de RABIN, qui a été sacrifié il y a quinze jours. Ce sont des hommes qui, quelquefois après avoir fait la guerre, ont eu le courage de faire la paix, le courage de se

réconcilier. Ce sont ces actes-là qui sont les plus féconds. Mais pour cela, il faut avoir à la fois un respect de la justice sociale, un respect des autres, et un sentiment très profond des responsabilités que portent ceux qui assument les pouvoirs.

Une doctrine de progrès

Je crois, pour terminer donc, que les problèmes qui sont devant les hommes publics contemporains, si complexes qu'ils soient, ont besoin d'hommes et de femmes courageux, hautement qualifiés, mais aussi inspirés par l'amour de l'humanité, croyant à la croissance humaine, la voulant intensément et portant ce point-là au premier plan de leurs préoccupations. On peut appeler cela le personnalisme. MARITAIN l'appelait comme cela. DABIN, et les autres que j'ai

cités, l'appelaient comme cela. En réalité, on n'en sortira pas autrement. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'autre doctrine que celle qui sera fondée sur ces idées-là. La seule doctrine de progrès sera celle-là.

Alors, je vous laisse avec ma conviction, elle n'a pas changé depuis cinquante ans, et il me semble que pour ceux qui portent les responsabilités publiques, ou qui vont les porter demain, il y a autant de richesses dans les idées qui nous ont enthousiasmés il y a cinquante ans, il y a autant de richesses pour l'avenir, qu'il y en avait à cette époque.

Merci de votre attention.

Intervention de M. Vincent TRIEST : présentation de l'Atelier de l'Humanisme

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est pour moi un réel honneur de succéder ainsi, ce soir, à ce très grand témoin qu'est le Comte HARMEL. Et je vous remercie, à mon tour, Monsieur le Ministre, pour le témoignage vivant et porteur d'espoir que vous venez de nous apporter. Je n'en mesure que davantage la difficulté, voire la présomption, qui consistent de ma part à prolonger votre témoignage d'une manière qui convienne à la hauteur de vue qui est la vôtre.

Mais je me lance malgré tout dans cet exercice périlleux. Et si je réclame votre indulgence, Monsieur le Ministre, c'est aussi en pensant que je puis compter sur votre bienveillant soutien. En effet, ce message d'espoir, dont vous avez déjà nourri notre réflexion, est aussi un encouragement à relever le défi qui se présente à nous aujourd'hui, - aujourd'hui comme hier. J'y vois en particulier un appel lancé aux générations plus jeunes, à qui il revient de relever le flambeau.

Mon propos se résume ce soir à vous entretenir d'un projet - '' l'Atelier de l'Humanisme '' - qui constitue une manière, parmi d'autres, de relever ce défi.

Cet atelier de réflexion, je me propose dans un premier temps de le justifier dans son principe et dans son objet, qui est aussi son projet : mettre en place une plate-forme de réflexion et d'échange portant le nom d'« Atelier -de- l'Humanisme ». Je dois donc d'abord vous exposer le pourquoi de ce projet. Une fois celuici justifié, je vous livrerai quelques intuitions personnelles susceptibles, peut-être, d'amorcer l'un ou l'autre de ces débats dont notre atelier pourrait former le cadre, si vous le voulez bien.

Réoxigéner la politique

Commençons par la justification d'un atelier de réflexion. Cette justification ne repose pas sur une intuition, mais sur un simple constat. Et c'est un constat qui est très largement partagé, par-delà les frontières qui séparent les courants de pensée et les idéologies. Ce constat, c'est que les mouvements d'action politique, quels qu'ils soient, doivent trouver le moyen de relier à nouveau philosophie, idéologie, doctrine et programmes concrets d'action. Je citerai ici, à l'appui de cette constatation, le propos de Robert PAPINI ¹, qui dans un article publié en 1986 dans la Revue politique ², indiquait :

« Tout organisme social a besoin de se rénover et les partis politiques ne font pas exception à cette règle. Le manque de renouvellement de la pensée démocrate-chrétienne en Europe est la cause première de la difficulté de ces forces à agir comme mouvement transformateur. »

Et R. PAPINI de poursuivre :

« Il en découle quelques conclusions pratiques :

- a) un décalage toujours plus perceptible entre principes inspirateurs et pratiques politiques ;
- b) un décalage (politiquement dangereux) entre la pensée démocrate-chrétienne et la pensée sociale des Eglises, la seconde étant aujourd'hui plus mobile que la première ;
- c) une difficulté croissante à « mordre » sur les problèmes contemporains avec une pensée et une politique non rénovées ;
- d) une perte progressive des élites chrétiennes laïques, souvent substituées par des cadres technocratiques sans grands idéaux.»

Le constat de la nécessité de « réoxigéner » le politique par une réflexion essentielle ne signifie portant pas que j'attende des organisations politiques proprement dites, en particulier d'un parti politique, une réponse aux questions fondamentales de l'existence. C'est à chacun en effet de mener cette réflexion sur les données de l'existence, et sur le sens à donner à celle-ci. Ce n'est donc pas aux partis politiques, en tant que tels, qu'il revient de définir euxmêmes, en toutes ses parties, comme dans un catéchisme, le socle philosophique dans lequel ces partis puisent l'énergie leur permettant d'agir, et en premier lieu, de rassembler pour agir. Dès lors, si nous nous sentons orphelins d'une pensée, c'est à nous d'en retrouver le chemin. Et si c'est en tant qu'héritiers d'une pensée que nous nous situons, c'est à nous d'en perpétuer la tradition vivante, c'est-à-dire créatrice, par notre propre effort de réflexion. Je crois aussi qu'on peut se sentir à la fois héritier et orphelin d'une pensée et que c'est sans doute cette tension qui suscite la réflexion créatrice. Pour ma part, c'est en tout cas ainsi que je me situe par rapport à un humanisme personnaliste. Si j'en éprouve l'urgence comme un manque, c'est que je l'ai déjà ''à l'idée'', donc que j'en suis l'héritier. Mais si j'en éprouve le manque, c'est que j'en suis aussi, et en même temps, orphelin.

Ayant ainsi démontré la nécessité de la réflexion, et à travers celle-ci le principe d'un atelier, pour moi-même, peut-être pour chacun d'entre vous, j'en viens à évoquer la dimension d'humanisme qui est associée à ce projet. J'ose dire ici qu'il n'y a pas un humanisme porté par un seul courant de pensée, mais des humanismes. Dans une interview à La Libre Belgique ³, dont le texte figure parmi les documents qui vous ont été remis, le Ministre P. HARMEL évoquait la vertu du pluralisme politique, lequel permet - je le cite - « qu'il y ait des accents particuliers qui soient portés par les uns et les autres sur un aspect de la vie ». De la même façon, il me semble qu'il n'y a pas, seul contre tous, un courant politique porteur de valeurs qui lutterait contre d'autres courants politiques porteurs de non-valeurs. Il y a, par contre, des valeurs que nous invoquons avec d'autres, je songe surtout à la liberté et à la solidarité, tout en leur donnant un sens qui nous est propre. A nous de dire lequel. A nous donc de dire aussi ce qu'est pour nous notre humanisme, un humanisme personnaliste.

* *

Après avoir ainsi justifié notre projet d'Atelier de l'Humanisme, j'aborderai, comme annoncé en introduction, la seconde partie de mon intervention en traçant quelques pistes de réflexion sur le fond. Je le ferai de manière assez courte, car je n'entends nullement ''soliloquer'', ni ce soir ni plus tard. Dans le cadre de notre atelier, nous voulons au contraire vous donner la parole, tant ce soir que par après. J'évoquerai donc très brièvement,

¹ S'exprimant en qualité de Secrétaire général de l'Institut International Jacques Maritain.

² Revue politique, n°6, nov.-déc. 1986.

³ La Libre Belgique, 22 mars 1991.

au moyen de quelques raccourcis, qui je l'espère ne vous paraîtront pas trop saisissants, quelques aspects du personnalisme.

Je pourrais appeler cette deuxième partie « ombre et lumières du personnalisme » (ombre au singulier et lumières au pluriel mais avec un petit « L », contrairement aux fameuses « Lumières » du XVIII ème siècle!).

Je mets « ombre » au singulier car j'estime que notre Occident qui fut qualifié de ''chrétien'', n'a pas - pas encore ! - accordé au personnalisme la place centrale que celui-ci me paraît devoir prendre au prochain siècle. C'est là, pour ma part, bien plus qu'une intuition, c'est une conviction. Et par conviction, j'entends non pas la certitude ''scientifique'' des faits prouvés, mais une intuition forte dans laquelle se glisse une espérance, une foi, un risque, bref ''un pari pascalien''.

Un statut encore -temporairement- minoritaire

Revenons à cette « ombre » dans laquelle baignerait encore, selon moi, le personnalisme. Pourtant, ce ne sont pas les hérauts du personnalisme qui font défaut en cet Occident européen, qu'il s'agisse des MOUNIER, LACROIX, NÉDONCELLE, LABERTHONNIÈRE, DOMENACH, et d'autres encore : je peux les convoquer ici, ils ne font défaut ni en nombre, ni en qualité, tout au contraire ! Alors, où est la faille ? Je pense que c'est dans le climat culturel, philosophique et intellectuel de l'Occident que réside la cause du statut - provisoirement - minoritaire du personnalisme. J'observe du reste que le personnalisme n'y revêt pas le caractère central qui est le sien dans la philosophie slave ou dans la philosophie juive contemporaine. L'homme occidental n'a-t-il pas préféré, longtemps, se tenir « bien au creux de sa pensée » dans des philosophies du destin, des structuralismes et des existentialismes ?

Plus même, je constate qu'au sein du courant politique qui s'en réclame expressément, comme l'a si bien rappelé le Ministre HARMEL, le personnalisme demeure paradoxalement peu connu et mal connu. On doit évidemment se demander comment cette ''pénombre intellectuelle et culturelle'' dans laquelle baignerait encore, selon moi, le personnalisme, a bien pu, malgré tout, conduire un courant politique majeur, qui à l'époque rassemblait largement les forces chrétiennes de notre pays, à se transformer en 1945 en mouvement politique porteur d'un projet de société se revendiquant explicitement du personnalisme (je me réfère ici, à la suite de P. HARMEL, au ''Programme de Noël''), marquant ainsi la volonté de tourner la page du ''parti de défense religieuse'' où s'inscrivait encore, pour partie, l'ancien parti catholique.

Je pense à cet égard qu'un grand élan politique repose sur la conjonction d'une idée forte et d'un contexte porteur. La guerre mondiale, les souffrances endurées, la solidarité vécue au-delà des frontières de classes, de langue -encore -, d'idéologies - aussi -, avaient créé ce contexte favorable. Le choc des événements, et l'élan de créativité et de solidarité qu'ils ont inspiré, n'ont-ils pas agi davantage sur l'esprit du plus grand nombre que la force des idées personnalistes proprement dites, sans minimiser l'influence des grands penseurs chrétiens de l'entre-deux guerres - MOUNIER, MARITAIN, ... - sur la génération des pères fondateurs, comme l'a si bien rappelé le Comte HARMEL ? Cette hypothèse expliquerait sans doute que la "doctrine sociale-chrétienne" - dont le personnalisme forme le socle - soit demeurée largement dans cette « ombre » que j'ai évoquée, c'est-à-dire dans cet état de « préconnaissance non expliquée » , par lequel Léo TINDEMANS qualifiait sa situation, encore au milieu des années 1980.

⁴ ''Refaire la Renaissance !'', notice de présentation de l'Atelier de l'Humanisme, octobre 1995, p. 1 - voir annexe.

De cette ''intuition'', je tire une conclusion pour un aujourd'hui dont le contexte paraît, en effet, bien différent de celui de 1945 : là où le contexte est moins porteur, en particulier parce que les égoïsmes s'exacerbent, l'idée personnaliste doit être d'autant plus forte, plus explicite, à fortiori si elle va à contre-courant de ce que l'on nous présente, trop facilement, comme des fatalités économiques et sociales, alors que nous devrions y voir bien plus souvent des conditionnements de l'esprit.

Vers l'aurore

Mais que faire pour sortir le personnalisme de l'ombre?

Il n'y a pas d'ombre sans lumière et je distingue une première lueur dans le fait de constater que le personnalisme s'exprime justement avec le plus de force dans les périodes de grandes difficultés. Le personnalisme apparaît ainsi comme l'expression d'un conscience révoltée, comme une réaction forte face à des « impersonnalismes », voire comme un cri prophétique : « Ceci n'est pas humain ! ». Je pense, par exemple, à la philosophie de Franz ROSENZWEIG, dont le chef-d'oeuvre, ''L'Etoile de la Rédemption'', a été écrit sur des cartes postales griffonnées dans les tranchées, durant la guerre 14-18. Je pense aussi, inévitablement, à Emmanuel LEVINAS, qui perdit la plupart de ses proches par le fait de la folie exterminatrice des nazis. Pourtant, qui mieux que LEVINAS porte aujourd'hui, à la pointe de l'esprit, la plus forte « concrétude » de l'humain ?

Mais notre société occidentale est profondément assoupie et ce ne sont pas, hélas, les exhortations d'un Emmanuel MOUNIER, fussent-elles géniales et fulgurantes, fussent-ils encore prophétiques aujourd'hui, qui pourraient suffire à sortir cette société de sa torpeur angoissée. Nous devons donc aller plus loin, dans l'esprit d'une tradition qui est créatrice, et retrouver les sources les plus profondes de la philosophie personnaliste. Et ma conviction est ici que les enfants d'ARISTOTE - c'est-à-dire des Grecs - que nous sommes, doivent se souvenir que c'est autant, sinon davantage, en tant que fils et filles d'ABRAHAM qu'ils doivent se mettre en quête d'un personnalisme pour aujourd'hui.

Ouverture et esprit

Cependant, il s'agit ici d'éviter, à l'avance, tout mauvais procès, en particulier celui de faire du ''fondamentalisme'', c'est-à-dire de confondre le spirituel et le politique. Il faut donc pouvoir faire de la « politique fondamentale » sans fondamentalisme. Et je voudrais, à cet égard, évoquer une autre intuition, qui prend précisément le contre-pied de ce fondamentalisme. Je veux parler de l'ouverture qui marque, selon moi, le personnalisme en tant que cadre de réflexion, comme en tant que modèle d'action.

En tant que cadre de réflexion, le 'modèle personnaliste' est le plus ouvert qui soit. Je pourrais le définir, provisoirement, comme l'affirmation du caractère spirituel et communautaire de la destinée humaine, en chaque personne. Or le terme « spirituel » ne coïncide pas ici avec celui de « religieux ». On peut être agnostique et même athée et croire, cependant, aux forces de l'esprit. La seule limite à l'ouverture, c'est de croire en l'homme plutôt que dans les concepts, dans les structures, dans la suprématie des forces matérielles, ou dans une histoire dont l'homme n'est pas le seigneur mais où il apparaît otage d'événements, de 'lois' - fussent-elles celles du Marché, et de fatalités qui le dépassent. Le personnalisme ne peut ainsi fonder un quelconque fondamentalisme religieux, qui comme je l'ai indiqué, confond les ordres spirituel et politique et fait de l'histoire l'unique lieu du salut, si bien que j'aurais tendance à dire que ce fondamentalisme ne constitue, en définitive, qu'une des formes innombrables de l'idolâtrie.

En tant que modèle d'action, le personnalisme offre également un message d'ouverture et de tolérance, sans tomber pour

autant dans les travers du scepticisme généralisé, « l'indifférentialisme » ou , pire, du cynisme. C'est en effet comme je l'ai dit - une pensée forte. Celle d'hommes et de femmes « de caractère », qui obéissent à cet impératif catégorique que Serge MOSCOVICI ⁵ a défini ainsi : « ne jamais admettre l'inadmissible », tout en ajoutant : «celui qui pratique régulièrement une telle éthique agit simplement, généreusement. Ténacité, loyauté, dévouement sont les mots qui nous viennent à l'esprit pour l'évoquer. » Ainsi nourrir une idée forte n'est pas, pour autant, synonyme d'intolérance, d'intransigeance, de moralisme rigide. Au contraire. Car sommes-nous jamais, nous-même, à la hauteur de ce en quoi nous croyons ? « Plus je suis juste, plus je suis coupable! » dit le Talmud. C'est en raison même de ses idéaux que le personnaliste est porté à la sollicitude, aussi par réalisme personnel! « Je préfère les vertus aux valeurs, mais c'est plus difficile » a dit, en quelque sorte, le Comte HARMEL 6. Le personnaliste pratique donc la tolérance, non seulement parce que c'est la condition - nécessaire mais non suffisante - de l'accession d'autrui à la vertu, mais aussi parce qu'il sait que, pour sa propre part, le passage des valeurs aux vertus - c'est-à-dire les valeurs mises en actes - constitue une « difficile liberté », selon les mots d'Emmanuel LEVINAS. Il s'agit même d'un idéal inaccessible.

Le ferment de l'utopie

Un idéal inaccessible forme une utopie et l'utopie est nécessaire. L'espérance messianique n'est-elle pas aussi utopique? Elle ne dispense pourtant pas d'agir en ce temps et ces lieux, que du contraire. Le personnalisme, qui plonge tant de racines dans la Bible, présente lui-aussi cette dimension utopique, comme « utopie de l'humain ». Je vous renvoie ici à l'excellent article ⁷ de Michel ABENSOUR, « Utopie, ferment ou poison ? », qui figure dans vos documents. Permettez-moi d'attirer à ce propos votre attention sur un petit détail historique, rapporté, en marge, à la deuxième page de cet article. Il y est question de l'origine du mot « utopie ». Ce mot a été inventé par Thomas MORE, cet homme « de très grand caractère », et donc qui, « n'admettant pas l'inadmissible », s'est opposé au Roi Henri VIII d'Angleterre, au point d'en perdre la vie. Ce mot « utopie » figurait dans le titre de l'ouvrage que Thomas MORE a publié en 1516, voici donc 479 ans, à ... Louvain.

Il s'agissait de ''Louvain-l'-Ancienne'' évidemment ! Mais comment ne pas faire le lien avec ce Louvain-la-Neuve, où nous sommes réunis ce soir ? Ce site nouveau, fruit d'un élan créateur et utopique, où je fus moi-même accueilli, en 1979, venant de Leuven, dans un Collège de Droit à peine baptisé du nom de « Thomas MORE » ... C'est donc pour moi un vrai plaisir que de vous proposer d'actualiser, sur ce site ''inspiré'', une bonne vieille tradition créatrice et utopique, toujours bien de chez nous, en y installant notre atelier de réflexion sur l'humanisme personnaliste.

Mais je ne voudrais pas terminer mon intervention sans remercier encore le Ministre P. HARMEL du concours bienveillant qu'il nous prête ce soir. Je voudrais remercier aussi M. Bernard MANGELINCKX, qui a consacré beaucoup d'énergie à la préparation de ce événement. Je remercie aussi M. Albert DALCQ et l'ARC du Brabant wallon pour le soutien apporté à la réalisation de notre projet.

Je vous remercie de votre attention.



Renseignements sur l'Atelier:

V. TRIEST, 4 rue de Vismes, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

≈ 010/45.52.50

B. MANGELINCKX, 22 Cours du Bia Bouquet , 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE ≈ 010/45.28.3

L'Atelier de l'Humanisme bénéficie du soutien de l'ARC (Action et Recherche Culturelles - A.S.B.L.)

⁵ "La Machine à faire des dieux", Fayard, 1988.

⁶ Voir entretien précité in L.L.B. 22 mars 1991.

⁷ Le Monde des Débats, janvier 1995, pp. 2-3.

REFAIRE LA RENAISSANCE !

Au moment où les sociaux - chrétiens de notre pays s'apprêtent à célébrer le cinquantième anniversaire du Programme de Noël, charte fondatrice du parti créé au lendemain de la guerre, évoquons la mémoire d'Emmanuel Mounier. Sa pensée représente en effet un passage obligé pour qui explore les chemins du personnalisme. Parmi ceux qui appartiennent à cette école de pensée , nombreux sont ceux qui l'admirent, aujourd'hui comme hier, non seulement pour la vérité de son propos, mais aussi pour la force de son expression, sa fougue et même son impertinence.

Audacieuse tradition

Mounier, en revanche, ne portait pas une estime sans réserve aux membres de notre famille d'esprit. N'écrivait-il pas en 1934 : « A beaucoup de démocrates chrétiens. reprochons nous précisément de n'avoir pas cherché suffisamment de grandeur l'audacieuse tradition qui les eût poussés à l'avant-garde, au lieu de les paralyser dans les fluctuations modérées jusqu'à en faire trop souvent la dernière et malsonnante remorque de la réaction ». Certes, il faut apprécier ces propos dans le contexte du temps. Mais plus récemment, en 1988, un autre philosophe chrétien, Bernard Ibal, écrivait encore: « Que la culture démocrate chrétienne donne dans la modération n'est pas une excuse pour être si pâle ».

Une pensée forte

Ne manquerions-nous pas en effet d'audace à vouloir nous tenir dans un no man's land philosophique, observateurs « onusiens » du face à face des idéologies dont s'inspirent la droite et la gauche traditionnelles ? Alors pourtant que le personnalisme se tient « en face » de ces idéologies, et même en avant, en tout cas « ailleurs ». Ne voyons-nous pas que nous sommes capables de défaire l'une et l'autre de ces idéologies sur leur terrain privilégié de discussion et d'action : la liberté et la vie collective. Car le personnalisme vaut mieux que d'être présenté comme une synthèse édulcorée des thèses philosophiques produites depuis deux siècles par une droite et par une gauche dont le souffle se fait court. C'est au contraire une pensée forte et autonome - ancienne quoique toujours neuve - qui évoque et défend, dans le même mouvement du coeur, de l'esprit et de la volonté, tant la liberté que la solidarité, et ce, mieux que ne le font leurs invocateurs traditionnels, aussi idéologiquement patentés soient-ils. Ainsi, à la liberté libérale du « laissez faire » *d'inspiration* utilitariste d'obédience individualiste, le personnalisme préfère-t-il la liberté du « laissez-<u>être</u> », mieux marquée

encore par le souci d'autrui en devenant celle du « donner à être », jusqu'à devenir, sur la trace d'un Lévinas, la liberté convoquée à la responsabilité du « sujet-pour-Autrui », unicité du « moi pour Lui » plutôt qu'individualité du « soi pour Soi ».

L'utopie de l'humain

Au moment où nous nous préparons à célébrer un cinquantième anniversaire en ouvrant de nouveaux chantiers (mais ceux ouverts en 1945 étaient-ils refermés ?), avons-nous encore le goût et l'audace de nous aventurer sur le terrain de la philosophie ? Car si la philosophie consiste à promouvoir la vie et la pensée l'une par l'autre ("penser sa vie, vivre sa pensée"), alors le personnalisme est tout entier dans cette philosophie, sachant bien qu'il reste plus qu'une idée, plus qu'une idéologie, plus qu'un système articulant des concepts. C'est en effet une école de pensée qui se tient constamment à hauteur d'homme.

Mais « l'homme *l'homme* passe infiniment », si bien que l'idéal personnaliste est aussi une utopie : « l'utopie de l'humain » (selon le titre du beau livre que C. Chalier a consacré à E. Lévinas). Si la réflexion personnaliste déborde le cadre de la philosophie c'est donc aussi parce le « dire » de l'homme est irréductible à tout « dit » définitif. Cette réflexion se distingue ainsi, sur le plan du discours, des philosophies idéologisantes et totalisantes (libéralisme, socialisme, ...) monothéistes pourrait-on dire! - auxquelles on peut accéder de plein pied et dans lesquelles on peut se tenir « comme chez soi », définitivement installé au creux de sa pensée. Le personnalisme, quant à lui, est renversement des idoles et déracinement des mythes créés par l'homme, de tous les mythes : de celui du Grand Soir comme de celui de la « Bonne Nouvelle du Marché »!

Le personnalisme, il faut le dire clairement, à l'Ouest comme à l' Est, au Sud comme au Nord, est aussi en opposition avec toutes les dérives identitaires, fondées sur l'appartenance à une race, à une culture, à une classe ou à toute autre « communauté du genre et de l'espèce».

La valeur d'une philosophie, c'est son actualité, dit Lévinas. En 1932, lors de la première parution de la revue "Esprit", Emmanuel Mounier lançait son invitation à « refaire la Renaissance ». Le souffle de cet appel ne parvient-il pas, plus fort encore, aux hommes d'aujourd'hui ?

Vincent TRIEST



UN ATELIER DE REFLEXION EN BRABANT WALLON

- Le capitalisme est-il sacré ?
- Doit-on changer notre modèle économique ?
- Comment supprimer la pauvreté ?
- Comment renforcer les liens sociaux entre les personnes ?
- Quel nouveau modèle de participation des citoyens doit-on imaginer?
- Comment repenser la notion de « travail » ?
- Doit-on reconnaître le bénévolat ? Comment ?
- Quelle est la frontière entre le rôle de l'Etat, le rôle des citoyens et le rôle du marché?
- · A quoi sert une nation?

... neuf questions épinglées parmi celles que le Secrétariat national du PSC lance en guise d'introduction aux débats sur le renouveau du projet politique des sociaux-chrétiens.

Mais un « projet politique », qu'est-ce que c'est ? S'agit d'un programme d'actions ? D'une doctrine s'inspirant d'une idéologie ? L'idéologie est-elle nécessaire ? Ou nuisible ? Quels liens entre ceci et la philosophie ? Avons-nous besoin de la philosophie ? Si oui, de laquelle ? On peut ainsi égrener les interrogations successives, remontant de fil en aiguille vers des questions premières, donc essentielles :

- ♦ Quelle conception de l'homme ?
- Où nous situons-nous par rapport à l'individualisme libéral et au socialisme, marxiste ou social-démocrate ?
- Vers quelles sources d'inspiration se tourner aujourd'hui?
- Quel humanisme proposer, qui se distingue de celui que portent d'autres courants politiques en fonction des valeurs qui leur sont propres ?

Des réponses que nous apportons explicitement ou (plus souvent) implicitement à ces quatre interrogations fondamentales dérivent les solutions à apporter entre autres aux neuf questions formulées auparavant, et qui portent sur des défis immédiats.

Est-il cependant nécessaire d'expliciter nos réponses aux interrogations essentielles et d'en débattre? Ne vaut-il pas mieux en rester à cet état de « préconnaissance non expliquée » qui qualifie, selon Léo Tindemans, la pensée démocrate-chrétienne ? Ou, au contraire, le temps n'est-il pas venu d'affirmer plus fortement ce que nous sommes et - surtout - ce qui nous anime ?

Telle serait en tout cas l'ambition de l'atelier de réflexion établi au coeur du Brabant wallon, sous un nom qui constitue déjà un programme :

Atelier de l' Humanisme

- ⇒ « Atelier ... » : chacun(e) apporte à l'atelier son expérience et ses réflexions. Réfléchir, c'est déjà travailler, sans que ce travail soit ennuyeux pour autant ! Cette réflexion sur la vie n'est certes pas réservée aux experts et intellectuels, pas plus d'ailleurs qu'aux "sages" et aux "sagaces" (voir Mat. 11,25 !) ... Ce travail personnel de réflexion devient ensuite, par l'échange en atelier, un travail collectif qui débouche sur un projet, une oeuvre commune.
- ⇒ « ... de l'Humanisme» : c'est le noeud du renouveau à entreprendre. Redécouvrir un humanisme pour ce temps, sachant que notre conception de l'homme, notre vision anthropologique, se nourrissent aux sources :
 - des religions du Livre à travers différents canaux d'inspiration :
 - les textes sacrés qui témoignent d'un « homme biblique » ;
 - les commentaires de ces textes qui enrichissent les traditions juive, catholique, orthodoxe, ...;
 - la doctrine sociale des Eglises ;
 - des philosophies personnalistes, qui ont pris corps dans les milieux catholique, orthodoxe, juif, et même agnostique. Leur trait commun est l'accent mis sur la dimension spirituelle et communautaire de l'homme.

Il ne s'agit pas de raisonner en rond dans un atelier"tour d'ivoire". Notre conception de l'homme ne
permet ni abstention ni réserve, mais implique au
contraire la marche dans le siècle. Notre
humanisme est un humanisme d'engagement. Il
exige une action dans ce monde-ci, un monde
confié à l'homme et qu'il nous appartient de
transformer dès aujourd'hui, dans la visée d'un
"idéal historique concret" selon la belle formule de
Jacques Maritain.

Renseignements sur l'Atelier :

V. TRIEST, 4 rue de Vismes, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

L'Atelier de l'Humanisme bénéficie du soutien de l'A.R.C. (Action et Recherche Culturelles - A.S.B.L.)